



Association Larmor'Pion

7 allée des Bisquines – 56260 Larmor-Plage

larmorpion@gmail.com – 06 71 94 81 73

www.larmorpion.fr

www.facebook.com/festivallarmorpion/

Trophée de l'Innovation du Festival Larmor'Pion

Le règlement – Edition 2020

Organisé par l'association du festival du jeu Larmor Pion, l'objectif de ce concours est de mettre en valeur les auteurs de jeux et d'offrir un prix au prototype de jeu de société qui aura reçu le plus d'engouement pendant le festival.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours est ouvert à tous les créateurs, français ou étrangers, qu'ils soient débutants ou confirmés.

Les mineurs sont autorisés à participer s'ils sont accompagnés d'un représentant légal pendant le festival.

MODALITES DE PARTICIPATION

Chaque candidat s'engage à présenter un prototype original de son jeu. La candidature d'un auteur ne portera que sur **UN SEUL** jeu. Il est toutefois possible de présenter un jeu co-réalisé par plusieurs auteurs.

Les jeux présentés sont uniquement **des prototypes n'ayant fait l'objet d'aucun accord avec un éditeur**. Les jeux en auto-édition ne sont pas acceptés. La candidature sera annulée si le prototype est édité ou auto-édité entre la date de la candidature et la date du festival Larmor'Pion. Les auteurs concernés doivent alors avertir l'association dans les meilleurs délais.

Il n'est pas possible de changer de prototype après la date limite des candidatures, soit le **29 février 2020, à 23h59**.

Pour postuler les auteurs doivent remplir **le formulaire en ligne [ICI](#), avant le 29 février 2020 à 23h59**. Néanmoins l'association se réserve le droit d'arrêter les candidatures dès lors qu'elle en aura reçues 50.

Il n'est pas possible de présenter un jeu ayant déjà concouru sur une édition précédente du festival Larmor'Pion à moins que ce dernier n'ait reçu des changements très importants dans son thème ou dans ses mécanismes. La décision finale reviendra alors au jury.



ETUDE DES CANDIDATURES

Un jury composé de membres de l'association étudiera toutes les candidatures.

Il prendra en compte **l'originalité** du prototype ainsi que **la qualité de la candidature** (image, documents...)

ANNONCE DES PROTOTYPES RETENUS POUR LE FESTIVAL

Les **12 prototypes retenus** seront annoncés **la première semaine de mars 2020** sur [la page facebook](#) et/ou [le site internet](#) du festival.

Tous les auteurs qui auront postulé seront avertis **par email** de la validation de leur candidature ou non.

Les décisions du jury sont sans appel et le jury n'aura pas à donner de commentaire sur le refus d'une candidature.

Une **liste d'attente** sera mise en place en cas d'annulation d'une des candidatures sélectionnées.

Les **auteurs qui ne sont pas sélectionnés** pourront tout de même **postuler en tant qu'exposant au festival**, dans la limite du nombre de places attribuées. L'association du festival ne pourra malheureusement pas accepter tout le monde.

MODALITES DU CONCOURS LORS DU FESTIVAL

Des tables seront réservées pour la présentation des jeux retenus (**1 table par auteur**).

Au moins l'un des auteurs du jeu devra être présent pendant tout le temps du concours qui se déroulera le samedi 4 avril 2020 de 14h00 à la fermeture et le dimanche 5 avril 2020 de 10h00 à 16h00.

Le public aura à disposition **un bulletin de vote** sur lequel il pourra choisir son prototype favori.

Il est indispensable que le joueur ait testé le prototype pour pouvoir voter. Un bulletin ne sera comptabilisé que s'il présente **au moins 3 prototypes participants au concours**.



REMISE DU TROPHEE

La remise du trophée aura lieu **le dimanche 5 avril 2020 à 17h00** après délibération du jury.

PRIX

Un **trophée** sera remis au prototype qui aura été plébiscité par le public.

A noter que **nous renouvelons cette année notre partenariat avec le Festival International des Jeux de Cannes.**

Par conséquent, **le lauréat bénéficiera d'un Pass pour le Protolab du Festival International des Jeux de Cannes 2021.**

Les **frais de déplacement et d'hébergement** pour se rendre au Festival International des Jeux de Cannes 2021 **resteront à la charge de l'auteur.**

MODALITES D'ANNULATION

L'association du festival Larmor'Pion se réserve **le droit d'annuler, de reporter ou de modifier ce concours**, sans que cette annulation, ce report ou ces modifications puissent ouvrir droit à une indemnité ou à un dédommagement de quelque nature que ce soit.

MENTIONS LEGALES

Aucun plagiat ni contrefaçon de jeux déjà existants ne sont autorisés. En cas de fraude, le prix sera retiré à l'auteur du prototype concerné.

L'association du festival Larmor'Pion ne pourra en aucune mesure, être tenue responsable de copie, de plagiat ou contrefaçon pour des jeux participants au concours.

L'auteur du prototype est l'unique responsable et doit prendre toutes les mesures qu'il souhaite concernant la protection de son œuvre (juridique et assurance).



Association Larmor'Pion

7 allée des Bisquines – 56260 Larmor-Plage

larmorpion@gmail.com – 06 71 94 81 73

www.larmorpion.fr

www.facebook.com/festivallarmorpion/

DONNEES PERSONNELLES

Les auteurs de jeu acceptent que **des photos d'eux et de leur jeu** soient prises lors du festival Larmor'Pion et le festival se réserve le droit de pouvoir les diffuser par la suite.

L'association du festival Larmor'Pion s'engage à ne pas divulguer les coordonnées personnelles enregistrées dans le formulaire d'inscription.

Le président, François TALPAERT